

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 22
votants : 27
Absent : 0
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

N°051/2015

OBJET : Sécurité

**Opposition à la
fermeture de
gendarmeries.**

L'an deux mille quinze

le 22 du mois de juin à 19 heures.

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 16 juin 2015.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO /
Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI / Jean-Christophe
CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO / Charles BEVACQUA / Philippe
JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-Marc GIMENEZ /
Mélanie MORINI / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO/
Taoufik FATFOUTA/ DRAGONI José/ / Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne
DODAIN/ Catherine DINI

PROCURATIONS : Sonia CHAKROUNI à Taoufick FATFOUTA / Sophie
ESPOSITO à Serge DIGANI / Christine DECORDIER à Alexandra RUSSO /
Eddie DEGIOVANNI à Virginie GIMENEZ/ Martine DUNOYER DE
SEGONZAC à Philippe MINEUR.

ABSENT :

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

oo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Maire informe le Conseil municipal de la fermeture annonce des
gendarmeries de Villars sur Var, Valberg et de Tende. L'annonce de ces
fermetures fait suite à l'absorption des cantons ruraux dans un vaste
canton majoritairement urbain par le nouveau découpage électoral.

L'Etat ne tient compte une fois de plus que du nombre d'habitants et
pas de la superficie du territoire.

Comment les seules gendarmeries restantes pourront-elles maintenir la
sécurité quand on sait l'immensité du territoire montagneux à couvrir,
où tout déplacement d'un point à un autre nécessite un temps
considérable ?

L'étude d'un territoire ne peut pas se faire derrière un bureau, la
perception des réalités ne peut s'appréhender que sur le terrain.

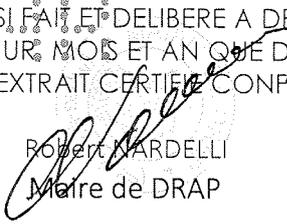
D'un côté, l'Etat annonce que le budget des armées va être accru
pour répondre aux préoccupations de mise en sécurité du pays, et de
l'autre, il ferme les gendarmeries, principaux pôles de proximité, liens
indispensables de protection de la population, spécifiquement par ses
actions de prévention.

Enfin, les gendarmes et leur famille en se retirant, risquent de fragiliser
l'équilibre économique et les structures éducatives associatives
auxquels ils participent.

Le Conseil municipal demande à l'Etat d'entendre ces arguments et de renoncer aux fermetures des gendarmeries de Villars sur Var, de Valberg et de Tende.

Compte rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture le :
23/06/2015
et publication en mairie
le : 24/06/2015

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME


Robert MARDELLI
Maire de DRAP